

Bulletin de l'Union des Physiciens

Association de professeurs de Physique et de Chimie

Éditorial

L'U.d.P. ET L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

L'Union des Physiciens prend conscience de plus en plus des problèmes spécifiques de l'enseignement technique, et je précise d'abord qu'il a été décidé l'an dernier d'introduire deux membres du Bureau pour s'occuper davantage de ces problèmes, et qu'ils sont aidés par trois membres du Conseil.

Je rappelle que l'Union des Physiciens publie chaque année scolaire un numéro spécial des sujets de BTn et BT et que nous faisons parvenir, aux collègues intéressés, des épreuves des sujets de B.T.S. avec participation aux frais d'expédition. Devant l'ampleur du travail, nous pensons nous orienter l'an prochain vers un numéro spécial, hors abonnement, regroupant l'ensemble des sujets de physique et de chimie des B.T.S.

Voici les actions récentes de l'U.d.P. concernant l'enseignement technique :

- Enquête et discussion entre collègues des programmes de 2 T₃. Participation à des réunions de travail avec l'Inspection Générale pour l'élaboration d'un nouveau programme prévu pour 1981.

- Participation à des réunions tripartites : syndicats, Inspection Générale, U.d.P., concernant l'examen des programmes de 1^{re} F refusés au C.E.G.T. l'an dernier et qui, après examen du C.E.G.T. cette année, doivent entrer en vigueur dès septembre 1981

- Participation à des groupes de travail (inspecteurs de l'enseignement technique, professeurs d'EN.N.A., Inspection Générale) pour l'élaboration des nouveaux programmes de C.A.P. des L.E.P. avec développement de la classe laboratoire.

- Enquête sur les B.T.S. pour aider les collègues du « classique » à l'orientation des élèves qui souhaiteraient poursuivre des études dans ces sections.

Voici maintenant les orientations futures de nos activités :

- Nous voudrions améliorer les relations entre les disciplines voisines : technologiques et biochimiques. Par exemple, en F₃ où les essais et mesures ne sont pas enseignés partout par les mêmes professeurs et en F₇ où les découpages T.P. chimie, T.P. biochimie sont souvent l'objet de disputes regrettables.

- A l'heure où le Ministère crée des stages dans les industries pour les élèves des L.E.P., et les collègues stagiaires certifiés et agrégés, je crois que l'Union des Physiciens se doit de définir sa position, et je pense que les collègues de l'enseignement technique public sont les mieux placés pour nous aider à étudier ces problèmes.

- Nous devons affirmer, par ailleurs, l'idée d'une formation permanente spécifique concernant les collègues des L.E.P. et Lycées techniques.

- Nous voudrions développer des relations plus fécondes avec les collègues du Supérieur enseignant dans les I.U.T.

- Enfin, un travail de réflexion profonde devrait s'engager sur les classes d'adaptation, pas seulement celles qui permettent à certains élèves motivés titulaires d'un B.E.P. de reprendre en 1^{re} F d'adaptation une scolarité en vue de l'obtention d'un baccalauréat de technicien, mais aussi, pour faciliter par tous les moyens la réorientation d'élèves à la fin de la seconde vers les sections techniques et ceci en relation étroite avec les autres associations.

- De plus, des collègues de l'enseignement technique devraient siéger dans chaque bureau des sections académiques pour permettre un échange plus efficace entre le Bureau National et les collègues concernés.

Je voudrais terminer cet éditorial en vous rappelant que ces idées ne pourront être développées et étudiées par le Bureau National qu'avec votre participation la plus large (réponses aux enquêtes par exemple) car sans cela, l'U.d.P. ne pourra et ne sera rien.

J.-P. FOULON.

Dernière minute :

Le Bureau de l'U.d.P. informe tous les collègues, enseignant dans le « technique », que les nouveaux programmes de sciences physiques des sections F, après l'avis favorable du dernier C.É.G.T., seront appliqués :

- à la prochaine rentrée 1980, pour les classes de première F,
- à la rentrée scolaire 1981, pour les classes de terminale F.

Les textes sont conformes aux décisions prises lors des réunions tripartites : U.d.P., Syndicats, Inspection Générale et annoncées aux Journées de Bordeaux.